

AVIS DES SOCIETES

ETATS FINANCIERS INTERMEDIAIRES

ARAB TUNISIAN BANK –ATB-

Siège Social : 9,rue Hédi Nouira -1001 Tunis-

L'Arab Tunisian Bank publie ci-dessous ses états financiers intermédiaires arrêtés au 30 juin 2023. Ces états sont accompagnés du rapport d'examen limité des commissaires aux comptes, Mr. Tarek SAHLI (Cabinet MS Louzir) et Mr. Chiheb GHANMI (La Générale d'Audit et Conseil).

Bilan

Arrêté au 30 JUIN 2023

(Unité : en 1000 DT)

	Notes	30.06.2023	30.06.2022	31.12.2022
ACTIF				
AC1 Caisse et avoirs auprès de la BCT et CCP	1	80 761	686 107	85 899
AC2 Créances sur les établissements bancaires et financiers	2	806 575	216 705	701 253
AC3 Créances sur la clientèle	3	5 399 475	5 333 451	5 445 274
AC4 Portefeuille-titres commercial	4	-	-	-
AC5 Portefeuille d'investissement	5	1 196 039	1 276 905	1 309 970
AC6 Valeurs immobilisées	6	132 475	129 314	134 234
AC7 Autres actifs	7	149 860	109 513	130 783
TOTAL ACTIF		7 765 185	7 751 995	7 807 412
PASSIF				
PA1 Banque centrale et CCP		260 000	90 000	265 000
PA2 Dépôts et avoirs des établissements bancaires et financiers	8	278 517	233 264	228 674
PA3 Dépôts et avoirs de la clientèle	9	5 925 562	6 109 609	6 213 091
PA4 Emprunts et ressources spéciales	10	483 785	578 541	414 018
PA5 Autres passifs	11	240 110	176 653	119 782
TOTAL PASSIF		7 187 974	7 188 067	7 240 565
CAPITAUX PROPRES				
	12			
CP1 Capital		128 000	128 000	128 000
CP2 Réserves		495 087	495 087	495 087
CP5 Résultats reportés		(56 239)	(67 637)	(67 637)
CP6 Résultat de l'exercice		10 363	8 478	11 397
TOTAL CAPITAUX PROPRES		577 211	563 928	566 847
TOTAL PASSIF ET CAPITAUX PROPRES		7 765 185	7 751 995	7 807 412

Etat des engagements hors bilan

Arrêté au 30 JUIN 2023

(Unité : en 1000 DT)

	30.06.2023	30.06.2022	31.12.2022
<u>PASSIFS EVENTUELS</u>			
HB01 Cautions, avals et autres garanties données	923 365	994 297	893 810
HB02 Crédits documentaires	306 629	304 217	261 850
HB03 Actifs donnés en garantie	260 000	90 000	265 000
TOTAL PASSIFS EVENTUELS	1 489 994	1 388 514	1 420 660
<u>ENGAGEMENTS DONNES</u>			
HB04 Engagements de financement donnés	350 837	262 923	382 867
HB05 Engagements sur titres	-	-	-
TOTAL ENGAGEMENTS DONNES	350 837	262 923	382 867
<u>ENGAGEMENTS RECUS</u>			
HB06 Garanties reçues	1 607 248	1 496 154	1 670 882

Etat de résultat
Période du 01.01.2023 au 30.06.2023
(Unité : en 1000 DT)

	Note	Période du 01.01.2023 au 30.06.2023	Période du 01.01.2022 au 30.06.2022	Exercice 2022
<u>PRODUITS D'EXPLOITATION BANCAIRE</u>				
PR1 Intérêts et revenus assimilés	13	267 388	218 281	464 565
PR2 Commissions (en produits)	14	42 914	43 516	89 066
PR3 Gains sur portefeuille-titres commercial et opérations financières	15	9 806	12 341	24 228
PR4 Revenus du portefeuille d'investissement	16	44 777	42 476	86 233
Total produits d'exploitation bancaire		364 885	316 614	664 092
<u>CHARGES D'EXPLOITATION BANCAIRE</u>				
CH1 Intérêts encourus et charges assimilées	17	191 172	155 730	331 109
CH2 Commissions encourues		6 370	6 134	13 289
Total charges d'exploitation bancaire		197 542	161 864	344 398
PRODUIT NET BANCAIRE		167 343	154 750	319 694
PR5/CH4 Dotations aux provisions et résultat des corrections de valeurs sur créances, hors bilan et passif	18	(33 845)	(35 745)	(69 853)
PR6/CH5 Dotations aux provisions et résultat des corrections de valeurs sur portefeuille d'investissement	19	(5 288)	(8 671)	(11 521)
PR7 Autres produits d'exploitation		72	70	141
CH6 Frais de Personnel	20	(65 785)	(56 373)	(121 877)
CH7 Charges générales d'exploitation	21	(37 300)	(34 984)	(76 550)
CH8 Dotations aux amortissements et aux Provisions sur immobilisations		(9 358)	(8 663)	(17 713)
RESULTAT D'EXPLOITATION		15 839	10 382	22 321
PR8/CH9 Solde en gain \ perte provenant des autres éléments ordinaires		105	(104)	(447)
CH11 Impôt sur les bénéfices		(5 581)	(1 800)	(10 477)
RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRES		10 363	8 478	11 397
PR9/CH10 Solde en gain\perte provenant des éléments extraordinaires		-	-	-
RESULTAT NET DE LA PERIODE		10 363	8 478	11 397
Effets des modifications comptables (net d'impôts)		-	-	-
RESULTAT APRES MODIFICATIONS COMPTABLES		10 363	8 478	11 397

Etat des flux de trésorerie
Période du 01.01.2023 au 30.06.2023
(Unité : en 1000 DT)

	Note	Période du 01.01.2023 au 30.06.2023	Période du 01.01.2022 au 30.06.2022	Exercice 2022
<u>ACTIVITES D'EXPLOITATION</u>				
Produits d'exploitation bancaire encaissés		320 127	284 003	593 267
Charges d'exploitation bancaire décaissées		(188 281)	(148 563)	(341 967)
Dépôts \ Retraits de dépôts auprès d'autres établissements bancaires et financiers		6 295	37 427	1 579
Prêts et avances \ Remboursement prêts et avances accordés à la clientèle		18 818	(220 348)	(321 420)
Dépôts \ Retraits de dépôts de la clientèle		(302 349)	186 886	310 660
Titres de placement		-	-	
Sommes versées au personnel et créditeurs divers		(80 439)	(80 133)	(135 375)
Autres flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation		72 333	(11 171)	(214 092)
Impôt sur les sociétés		(7 675)	(456)	(1 039)
FLUX DE TRESORERIE NET PROVENANT DES ACTIVITES D'EXPLOITATION		(161 171)	(47 645)	(108 387)
<u>ACTIVITES D'INVESTISSEMENT</u>				
Intérêts et dividendes encaissés sur portefeuille d'investissement		52 311	51 040	89 278
Acquisitions \ Cessions sur portefeuille d'investissement		101 077	94 078	63 284
Acquisitions \ Cessions sur immobilisations		(4 748)	(17 693)	(29 758)
FLUX DE TRESORERIE NET PROVENANT DES ACTIVITES D'INVESTISSEMENT		148 639	127 425	122 803
<u>ACTIVITES DE FINANCEMENT</u>				
Emission des actions		-	-	-
Emission des emprunts		78 668	38 905	-
Remboursement d'emprunts		(12 831)	(12 831)	(127 586)
Augmentation \ diminution ressources spéciales		1 938	6 222	(1 384)
Dividendes versés		-	-	-
FLUX DE TRESORERIE NET PROVENANT DES ACTIVITES DE FINANCEMENT		67 775	32 295	(128 970)
Incidence des variations des taux de change sur les liquidités et équivalents de liquidités		-	-	-
Variation nette des liquidités et équivalents de liquidités au cours de l'exercice		55 243	207 365	(114 554)
Liquidités et équivalents de liquidités en début d'exercice		257 629	372 183	372 183
LIQUIDITES ET EQUIVALENTS DE LIQUIDITES EN FIN D'EXERCICE	22	312 872	579 548	257 629

NOTES AUX ETATS FINANCIERS AU 30 JUIN 2023

1. REFERENTIEL D'ELABORATION ET DE PRESENTATION DES ETATS FINANCIERS

Les états financiers intermédiaires de l'Arab Tunisian Bank, arrêtés au 30 JUIN 2023, sont élaborés et présentés d'une part conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie notamment les normes comptables (NCT 21 à 25) relatives aux établissements bancaires et applicables à partir du 1er Janvier 1999, et d'autre part conformément aux notes et aux circulaires de la Banque Centrale de Tunisie qui sont les suivantes : note n°93-23 du 30/07/93 et 99/04 du 19/03/99, circulaire n° 2011-04 du 12 avril 2011, la circulaire n° 2012-02 du 11 janvier 2012, la circulaire n°2013-21 du 30 décembre 2013, la circulaire n°2017-06 du 31 juillet 2017 et la circulaire n°2023-02 du 24 Février 2023.

2. METHODES COMPTABLES APPLIQUEES

Les états financiers de l'Arab Tunisian Bank sont élaborés sur la base de la mesure des éléments du patrimoine au coût historique.

Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

Règles de prise en compte des revenus

Les revenus sont pris en compte en résultat de façon à les rattacher à l'exercice au cours duquel ils sont courus, sauf si leur encaissement effectif n'est pas raisonnablement assuré.

- Rattachement des intérêts :

Les intérêts et agios sont comptabilisés parmi les produits de l'exercice à mesure qu'ils sont courus sur la base du temps écoulé.

Cette règle s'applique à l'ensemble des intérêts contractuels qui couvrent les intérêts prévus dans l'échéancier de remboursement ainsi que les intérêts de retard.

- Les intérêts et agios réservés :

Les intérêts et agios dont le recouvrement est devenu incertain, constatés lors de l'évaluation des actifs et couverture des risques, sont logés dans un compte de passif intitulé « agios réservés ».

La banque a établi ses critères de réservation d'agios sur la base de l'article 9 de la circulaire BCT n° 91-24 qui prévoit que les intérêts et les agios débiteurs relatifs aux créances classées dans les classes 2, 3 et 4 ne doivent être comptabilisés en chiffre d'affaires qu'au moment de leur encaissement. Ainsi, tout intérêt ayant été précédemment comptabilisé mais non payé est déduit du résultat et comptabilisé en agios réservés.

- Commissions :

Les commissions sont prises en compte dans le résultat :

- Lorsque le service est rendu
- À mesure qu'elles sont courues sur la période couverte par l'engagement ou la durée de réalisation du crédit.

Evaluation des engagements et des provisions y afférentes

Evaluation des engagements

Pour l'arrêté des états financiers au 30.06.2023, il a été procédé à l'évaluation des engagements et la détermination des provisions y afférentes conformément à la Circulaire de la Banque Centrale de Tunisie N° 91-24 du 17 décembre 1991 telle que modifiée par la Circulaire N° 99-04 du 19 mars 1999, la Circulaire N° 2001-12 du 4 mai 2001, circulaire n° 2011-04 du 12 avril 2011, la circulaire n° 2012-02 du 11 janvier 2012 et la circulaire n°2013-21 du 30 décembre 2013.

Les classes de risque sont définies de la manière suivante :

- Actifs courants (Classe 0) : Sont considérés comme actifs courants, les actifs dont la réalisation ou le recouvrement intégral dans les délais paraît assuré ;

- Actifs nécessitant un suivi particulier (Classe 1) : Font partie de la classe 1, tous les actifs dont la réalisation ou le recouvrement intégral dans les délais est encore assuré ;
- Actifs incertains (Classe 2) : Font partie de la classe 2, tous les actifs dont la réalisation ou le recouvrement intégral dans les délais est incertain ;
- Actifs préoccupants (Classe 3) : Font partie de la classe 3 tous les actifs dont la réalisation ou le recouvrement est menacé ;
- Actifs compromis (Classe 4) : Font partie de cette classe les créances pour lesquelles les retards de paiement sont supérieurs à 360 jours, les actifs restés en suspens pour un délai supérieur à 360 jours ainsi que les créances contentieuses.

Provisions

➤ **Provisions individuelles :**

Les provisions requises sur les actifs classés sont déterminées selon les taux prévus par la Banque Centrale de Tunisie dans la circulaire n° 91-24 et sa note aux banques n°93 23. L'application de la réglementation prudentielle conduit à retenir des taux de provision prédéterminés par classe d'actif.

Les taux se présentent comme suit :

Classe de risque	Taux de provision
Classe 0 et 1	0%
Classe 2	20%
Classe 3	50%
Classe 4	100%

Ces provisions sont constituées individuellement sur les créances auprès de la clientèle.

➤ **Provisions collectives :**

Provisions collectives :

En application des dispositions de la circulaire aux banques n°2023-02 du 24 Février 2023, la banque a procédé à la comptabilisation par prélèvement sur le résultat de l'exercice 2022, des provisions à caractère général dites « provisions collectives ». Ces provisions ont été constituées en couverture des risques latents sur les engagements courants (Classe 0) et des engagements nécessitant un suivi particulier (Classe 1) au sens de l'article 8 de la circulaire n°91-24. Ces provisions ont été déterminées en se basant sur les règles prévues par l'annexe 3 à la circulaire n°91-24 du 17 Décembre 1991 telle que modifiée par la circulaire n°2023-02 du 24 Février 2023.

La méthodologie adoptée par la banque a consisté au :

- Regroupement des engagements classés 0 et 1 en groupes homogènes par nature de débiteur et par secteur d'activité ;
- Calcul d'un taux de migration moyen pour chaque groupe qui correspond aux risques additionnels du groupe considéré en N rapporté aux engagements 0 et 1 du même groupe de l'année N-1 ; Les taux de migration moyens ont été calculés sur la période 2016-2021.
- Majoration des taux de migration historiques calculés par la banque par des pourcentages fournis par la circulaire n°2023-02.
- L'application des taux de provisionnements minimaux proposés par la circulaire aux banques n°2023-02.

➤ **Provisions sur actifs ayant une ancienneté dans la classe 4 supérieure ou égale à 3ans :**

En application des dispositions de la circulaire aux banques n°2013-21 du 30 décembre 2013, la banque a procédé à la comptabilisation par prélèvement sur le résultat de l'exercice 2020 et des capitaux propres, des provisions additionnelles. Ces provisions ont été constituées en couverture du risque net sur les engagements ayant une ancienneté dans la classe 4 supérieure ou égale à 3 ans. Ces provisions ont été déterminées conformément aux quotités minimales prévues par l'article 1 de ladite circulaire :

- 40% pour les engagements ayant une ancienneté dans la classe 4 de 3 à 5 ans.
- 70% pour les engagements ayant une ancienneté dans la classe 4 de 6 et 7 ans.
- 100% pour les engagements ayant une ancienneté dans la classe 4 supérieure ou égale à 8 ans.

Ce taux est appliquée au risque net non couvert soit le montant de l'engagement déduction faite :

- des agios réservés ;
- des garanties reçues de l'Etat, des organismes d'assurance et des établissements de crédit ;
- des garanties sous forme de dépôts ou d'actifs financiers susceptibles d'être liquidés sans que leur valeur soit affectée ;
- des provisions constituées conformément aux dispositions de l'article 10 de la circulaire aux établissements de crédit n°91-24.

➤ **Provisions sur éléments d'actifs :**

Les provisions pour dépréciation des éléments d'actifs sont présentées à l'actif du bilan de la banque, en déduction du poste s'y rapportant (créances sur la clientèle, portefeuille titres...).

Règles de classification et d'évaluation des titres et constatation des revenus y afférents

Classement des titres

Le portefeuille titres est composé du portefeuille commercial et du portefeuille d'investissement.

Le portefeuille-titres commercial

- Titres de transaction : titres à revenu fixe ou variable acquis en vue de leur revente à brève échéance et dont le marché de négociation est jugé liquide ;
- Titres de placement : ce sont les titres acquis avec l'intention de les détenir à court terme durant une période supérieure à 3 mois ;

Le portefeuille d'investissement

- Titres d'investissement : les titres acquis avec l'intention ferme de les détenir en principe jusqu'à leur échéance et dont la banque dispose de moyens suffisants pour concrétiser cette intention ;
- Titres de participation : actions et autres titres à revenu variable détenus pour en retirer une rentabilité satisfaisante sur une longue période, ou pour permettre la poursuite des relations bancaires avec la société émettrice ;
- Parts dans les entreprises associées et co-entreprises et parts dans les entreprises liées : les titres dont la possession durable est estimée utile à l'activité de la banque, permettant ou non d'exercer une influence notable, un contrôle conjoint ou exclusif sur la société émettrice.

Evaluation des titres

Les titres sont comptabilisés à la date d'acquisition pour leur coût d'acquisition tous frais et charges exclus à l'exception des honoraires d'étude et de conseil engagés à l'occasion de l'acquisition de titres d'investissement, de participation ou de parts dans les entreprises associées et les co-entreprises et parts dans les entreprises liées.

Les participations souscrites et non libérées sont enregistrées en engagements hors bilan pour leur valeur d'émission.

A la date d'arrêté, il est procédé à l'évaluation des titres comme suit :

- Les titres de transaction : Ces titres sont évalués à la valeur de marché (le cours boursier moyen pondéré). La variation du cours consécutif à leur évaluation à la valeur de marché est portée en résultat.
- Les titres de placement : Ces titres sont valorisés pour chaque titre séparément à la valeur du marché pour les titres cotés et à la juste valeur pour les titres non cotés. Il ne peut y avoir de compensation entre les plus-values latentes de certains titres avec les pertes latentes sur d'autres titres. La moins-value latente ressortant de la différence entre la valeur comptable et la valeur de marché donne lieu à la constitution de provision contrairement aux plus-values latentes qui ne sont pas constatées.
- Les titres d'investissement : Ces titres sont valorisés pour chaque titre séparément à la valeur du marché pour les titres cotés et à la juste valeur pour les titres non cotés. Le traitement des plus-values latentes sur ces titres est le même que celui prévu pour les titres de placement. Les moins-values latentes donnent lieu à la constitution de provisions.

Revenus du portefeuille titres :

Les intérêts sont pris en compte en produits de façon étalée sur la période concernée. Les intérêts courus sur les participations en rétrocession dont l'encaissement effectif est raisonnablement certain sont constatés en produits.

Les dividendes sur les titres à revenu variable détenus par la banque sont pris en compte en résultat dès le moment où leur distribution a été officiellement approuvée.

Règles de conversion des opérations en monnaies étrangères, de réévaluation et de constatation des résultats de changes :

- Règles de conversion : les charges et produits libellés en devises sont convertis en dinars sur la base du cours de change au comptant à la date de leur prise en compte ;
- Réévaluation des comptes de position : à chaque arrêté comptable les éléments d'actif, de passif et de hors bilan sont réévalués sur la base du cours moyen des devises sur le marché interbancaire publié par la BCT à la date d'arrêté.
- Constatation du résultat de change : à chaque arrêté comptable la différence entre, d'une part les éléments d'actif, de passif et de hors bilan et d'autres parts les montants correspondants dans les comptes de contre valeurs position de change sont prises en compte en résultat de la période concernée.

Immobilisations et amortissements

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées à la valeur d'acquisition hors TVA déductible. Elles sont amorties suivant la méthode de l'amortissement linéaire.

Par dérogation à cette règle, le siège social a fait l'objet d'une réévaluation au cours de l'exercice 2000 ayant dégagée une réserve de réévaluation figurant parmi les capitaux propres pour un montant de 4 219 KDT.

Les taux d'amortissement linéaire pratiqués sont les suivants :

Immeuble & construction	: 2%
Immeuble hors exploitation	: 10%
Mobilier et matériels de bureau	: 10%
Matériels de transport	: 20%
Matériel de sécurité & coffre	: 5%
Matériel informatique	: 20%
Logiciels	: 20%
Œuvres d'art	: 10%
A. A & Installations	: 10%

3. NOTES EXPLICATIVES

Les chiffres sont exprimés en milliers de Dinars (1000 DT = 1 KDT)

3.1 ACTIF

Note 1 : Caisse et avoirs auprès de la BCT, CCP et TGT

La caisse et avoirs auprès de la BCT se sont élevés à 80 761 KDT au 30 JUIN 2023 contre 686 107 KDT au 30 JUIN 2022 et 85 899 KDT au 31 décembre 2022.

Le solde de cette rubrique se détaille comme suit :

Désignation	30.06.2023	30.06.2022	31.12.2022
Caisse	58 485	44 702	37 787
Compte courant BCT	22 249	641 378	48 085
Compte courant postal	22	22	22
Traveller's Chèques	5	5	5
Total général	80 761	686 107	85 899

Note 2 : Créances sur les établissements bancaires et financiers.

Les créances sur les établissements bancaires et financiers s'élèvent à 806 575 KDT au 30 JUIN 2023 contre 216 705 KDT au 30 JUIN 2022 et 701 253 KDT au 31 décembre 2022.

Le solde de cette rubrique se détaille comme suit :

Désignation	30.06.2023	30.06.2022	31.12.2022
Avoirs en compte sur les établissements bancaires	73 710	52 204	51 213
Prêts aux établissements bancaires	665 126	120 987	599 248
Créances rattachées sur les avoirs et prêts aux établissements bancaires	116	519	280
Total créances sur établissements bancaires	738 952	173 710	650 741
Avoirs en compte sur les établissements financiers	13 786	1 603	12 181
Prêts aux établissements financiers	53 476	41 392	37 358
Créances rattachées sur les avoirs et prêts aux établissements financiers	361	-	973
Total créances sur établissements financiers	67 623	42 996	50 512
Total	806 575	216 705	701 253

Note 3 : Créances sur la clientèle.

Les créances sur la clientèle présentent au 30 JUIN 2023 un solde net de 5 399 475 KDT contre 5 333 451 KDT au 30 JUIN 2022 et 5 445 274 KDT au 31 décembre 2022.

Le solde de cette rubrique se détaille comme suit :

Désignation	30.06.2023	30.06.2022	31.12.2022
Comptes ordinaires débiteurs	591 587	533 002	456 533
Avances sur placements à terme	28 656	23 276	71 971
Créances rattachées sur comptes de la clientèle	1 348	5 989	2 034
Total comptes débiteurs & Autres créances	621 591	562 267	530 538
Portefeuille Escompte	783 019	663 856	738 323
Crédits à la clientèle non échus	3 834 360	3 941 063	4 032 388
Créances douteuses et litigieuses	420 052	487 109	424 689
Produits à recevoir	52 803	38 877	44 734
Produits perçus d'avance	(14 848)	(10 960)	(15 832)
Créances impayées	412 804	308 700	338 250
Total autres concours à la clientèle	5 488 190	5 428 646	5 562 552
Crédits sur ressources spéciales extérieures	102 292	103 577	107 270
Créances rattachées sur crédits sur ressources spéciales	1 227	1 088	1 544
Total Crédits sur ressources spéciales	103 518	104 664	108 814
Total brut des crédits accordés à la clientèle	6 213 299	6 095 578	6 201 904
A déduire couverture :			
Agios réservés	(267 203)	(229 655)	(240 452)
Provisions individuelles	(344 828)	(355 101)	(333 482)
Provision additionnelle (Cir BCT 2013-21)	(114 582)	(105 687)	(97 732)
Provisions collectives (Cir BCT 2023-02)	(87 210)	(71 682)	(84 964)
Total Provisions et agios	(813 824)	(762 126)	(756 631)
Total net des créances sur la clientèle	5 399 475	5 333 451	5 445 274

Note 4 : Portefeuille-titres commercial

Suivant le PV du Conseil d'Administration N° 156 datant le 29 novembre 2018, il a été décidé de reclasser les bons de trésors assimilables en portefeuille investissement.

Note 5 : Portefeuille d'investissement.

Le solde net de cette rubrique s'élève au 30 JUIN 2023 à 1 196 039 KDT contre 1 276 905 au 30 JUIN 2022 et 1 309 970 KDT au 31 décembre 2022. Le solde de cette rubrique se détaille comme suit :

Désignation	30.06.2023	30.06.2022	31.12.2022
Titres d'investissement (1)	1 160 028	1 227 676	1 258 680
Parts dans les entreprises liées (2)	39 776	40 271	39 776
Titres de participations (3)	91 624	94 018	94 030
Créances rattachées	28 924	30 730	36 124
Total brut du portefeuille d'investissement	1 320 352	1 392 695	1 428 610
Provisions	(124 313)	(115 791)	(118 641)
Total Provision et plus-value réservées	(124 313)	(115 791)	(118 641)
Valeur nette du portefeuille d'investissement	1 196 039	1 276 905	1 309 970

Note 6 : Valeurs Immobilisées

Le solde net des valeurs immobilisées s'élève au 30 JUIN 2023 à 132 475 KDT contre 129 314 au 30 JUIN 2022 et 134 234 KDT au 31 décembre 2022.

Le tableau de variation des immobilisations se présente comme suit :

Désignation	VB au 31.12.2 2	Acquisitio n	Cession / Transfert	VB au 30.06.2 3	Amort / Provisio n Cumul au 31.12.22	Dotatio n	Repris e / Sortie	Amort / Provisio n Cumul au 30.06.23	VCN au 30.06.2 3
1) Immobilisation Incorporelles	61 757	166	0	61 923	-51 895	-2 855	0	-54 750	7 173
Logiciels	60 573	162	0	60 735	-51 701	-2 850	0	-54 551	6 184
Droit au bail	429	0	0	429	-194	-5	0	-199	230
Autres immobilisations incorporelles	755	4	0	759	0	0	0	0	759
2) Immobilisations Corporelles	185 319	1 144	-960	185 503	-131 312	-4 449	934	-134 828	50 675
Immobilisation d'exploitation	92 512	611	0	93 123	-60 486	-1 369	0	-61 856	31 267
Terrains d'exploitation	5 142	0	0	5 142	0	0	0	0	5 142
Bâtiments	24 783	0	0	24 783	-9 096	-243	0	-9 339	15 444
Aménagements de bâtiments	62 587	611	0	63 198	-51 391	-1 126	0	-52 517	10 681
Immobilisation hors exploitation	8 872	0	0	8 872	-7 995	-88	0	-8 083	789
Terrains hors exploitation		0	0	0		0	0		0
Bâtiments	8 872	0	0	8 872	-7 995	-88	0	-8 083	789
Matériels & Mobiliers de bureau	11 175	148	-161	11 162	-6 977	-360	135	-7 202	3 960
Matériels de transport	14 139	0	-799	13 340	-9 206	-917	799	-9 324	4 016
Matériels informatique	51 521	305	0	51 826	-43 025	-1 560	0	-44 585	7 241
Matériels de sécurité	7 067	80	0	7 147	-3 601	-154	0	-3 755	3 392
Autres immobilisations	33	0	0	33	-22	-1	0	-23	10
3) Immobilisations encours	70 365	4 262	0	74 627	0	0	0	0	74 627
Immobilisations corporelles encours	9 347	967	0	10 314	0	0	0	0	10 314
Immobilisations incorporelles encours	61 018	3 295	0	64 313	0	0	0	0	64 313
Total	317 441	5 572	-960	322 053	-183 208	-7 304	934	-189 578	132 475

Note 7 : Autres actifs

Le solde net de cette rubrique s'élève au 30 JUIN 2023 à 149 860 KDT contre 109 513 au 30 JUIN 2022 et 130 783 KDT au 31 décembre 2022 détaillée comme suit

Désignation	30.06.2023	30.06.2022	31.12.2022
Comptes d'attente	106 760	74 429	89 316
Crédits & Avances aux Personnels	52 905	43 085	49 168
Impôts Actif	3 177	4 492	5 261
Charges à répartir	1 453	2 569	1 981
Stocks Imprimés & Fournitures	2 134	1 916	1 609
Crédits pris en charge par l'Etat	221	238	238
Provisions pour risques et charges	(16 790)	(17 217)	(16 790)
Total général	149 860	109 513	130 783

3.2 PASSIF

Note 8 : Dépôts et avoirs des établissements bancaires et financiers.

Les dépôts et avoirs des établissements bancaires et financiers ont atteint 278 517 KDT au 30 JUIN 2023 contre 233 264 KDT au 30 JUIN 2022 et 228 674 KDT au 31 décembre 2022.

Désignation	30.06.2023	30.06.2022	31.12.2022
Dépôts et avoirs des établissements bancaires	269 397	186 703	180 116
Dépôts et avoirs des établissements financiers	9 119	46 561	48 558
Total	278 517	233 264	228 674

Note 9 : Dépôts de la clientèle.

Les dépôts collectés auprès de la clientèle ont atteint 5 925 562 KDT au 30 JUIN 2023 contre 6 109 609 KDT au 30 JUIN 2022 et 6 213 091 KDT au 31 décembre 2022.

Désignation	30.06.2023	30.06.2022	31.12.2022
Dépôts à vue	2 132 890	2 086 630	2 049 259
Dépôts à terme	1 978 852	2 315 496	2 396 539
Comptes d'épargne	1 578 795	1 473 250	1 512 581
Autres sommes dues à la clientèle	213 409	215 355	244 141
Dettes rattachées	21 616	18 877	10 571
Total	5 925 562	6 109 609	6 213 091

Note 10 : Emprunts et ressources spéciales.

Les emprunts et ressources spéciales ont atteint 483 785 KDT au 30 JUIN 2023 contre 578 541 KDT au 30 JUIN 2022 et 414 018 KDT au 31 décembre 2022.

Désignation	30.06.2023	30.06.2022	31.12.2022
Emprunts matérialisés	364 545	453 709	296 754
Emprunts Obligataires	15 000	17 081	17 081
Emprunts subordonnés	184 833	208 332	195 582
Pensions livrées	149 593	211 835	70 925
Emprunts liés à des contrats de location financement	3 407	3 514	3 460
Dettes rattachées sur emprunts matérialisés	11 712	12 947	9 706
Ressources spéciales	119 240	124 832	117 264
Ressources extérieures	113 467	119 309	97 522
Ressources extérieures en dinars	76 850	77 592	58 766
Ressources extérieures en devises	36 617	41 717	38 756
Ressources budgétaires	4 866	4 584	18 820
Dettes rattachées sur ressources spéciales	907	938	922
Total	483 785	578 541	414 018

Note 11 : Autres passifs.

Le solde net de cette rubrique s'élève au 30 JUIN 2023 à 240 110 KDT contre 176 653 KDT au 30 JUIN 2022 et 119 782 KDT au 31 décembre 2022 détaillée comme suit :

Désignation	30.06.2023	30.06.2022	31.12.2022
Frais liés au personnel	26 837	24 367	38 427
Divers frais à payer	32 123	28 222	19 987
Impôts passifs	24 355	15 380	27 415
Provisions pour risques et charges	16 811	12 468	15 310
Comptes d'attente	139 984	96 216	18 643
Total	240 110	176 653	119 782

3.3 CAPITAUX PROPRES

Note 12 : Capitaux propres

A la date du 30 Juin 2023, le capital social s'élève à 128 000 KDT composé de 128 000 000 actions d'une valeur nominale de 1 DT libérée en totalité.

Les capitaux propres ont atteint 577 211 KDT à fin juin 2023 contre 563 928 KDT au 30 juin 2022 et 566 847 KDT à fin 2022 (après affectation) ainsi détaillés :

(KDT EN)	Capital	Prime d'émission	Réserve légale	Réserve spéciale réévaluation de	Réserve pour Réinvest exonérés disponible	Réserve pour Réinvest exonérés indisponible	Réserve à régime spécial	fond pour risques généraux	Résultats reportés	Résultat de l'exercice	Total
Solde au 31.12.2022 avant affectation	128 000	170 904	10 000	4 219	133 364	172 625	2 790	1 185	(67 637)	11 397	566 847
Réserves à régime spécial devenues disponibles											-
Affectations des bénéfices non réparties au 31.12.2022											
Réserve pour réinvestissement											-
Dividendes											-
Résultats reportés									11 397	(11 397)	-
Solde au 31.12.2022 après affectation	128 000	170 904	10 000	4 219	133 364	172 625	2 790	1 185	(56 239)	-	566 847
Résultat net 30.06.2022										10 363	-
Solde au 30.06.2023 avant affectation	128 000	170 904	10 000	4 219	133 364	172 625	2 790	1 185	(56 239)	10 363	577 211

ETAT DE RESULTAT

Note 13 : Intérêts et revenus assimilés.

Les intérêts et revenus assimilés ont totalisé un montant de 267 388 KDT au cours du 1er semestre de 2023 contre un montant de 218 281 KDT au cours du 1er semestre de 2022 et 464 565 KDT au cours de l'exercice 2022.

Désignation	Période du 01.01.2023 au 30.06.2023	Période du 01.01.2022 au 30.06.2022	Période du 01.01.2022 au 31.12.2022
Opérations avec les établissements bancaires et financiers et la BCT	11 807	4 289	9 601
Intérêts sur opérations de trésorerie et interbancaires	11 462	2 834	7 252
Profit/ Perte vente et achat à terme devises	345	1 455	2 349
Opérations avec la clientèle	255 581	213 992	454 964
Intérêts sur crédit CT & MLT	225 515	187 398	394 182
Intérêts sur comptes courants débiteurs	30 066	26 594	60 782
Total	267 388	218 281	464 565

Note 14 : Commissions (en produits)

Les commissions ont totalisé un montant de 42 914 KDT au cours du 1er semestre de 2023 contre un montant de 43 516 KDT au cours du 1er semestre de 2022 et 89 066 KDT au cours de l'exercice 2022.

Désignation	Période du 01.01.2023 au 30.06.2023	Période du 01.01.2022 au 30.06.2022	Période du 01.01.2022 au 31.12.2022
Commissions sur comptes et moyens de paiement	27 208	26 640	54 520
Commissions sur cautions, avals et autres garanties données par la banque	4 648	5 045	9 835
Commissions sur opérations internationales	2 255	2 461	19 754
Récupérations et autres commissions	8 803	9 370	4 957
Total	42 914	43 516	89 066

Note 15 : Gains sur portefeuille-titres commercial et opérations financières

Les gains sur portefeuille-titres commercial et opérations financières ont totalisé un montant de 9 806 KDT au cours du 1er semestre de 2023 contre un montant de 12 341 KDT au cours du 1er semestre de 2022 et 24 228 KDT au cours de l'exercice 2022.

Désignation	Période du 01.01.2023 au 30.06.2023	Période du 01.01.2022 au 30.06.2022	Période du 01.01.2022 au 31.12.2022
Gain net sur titres de placement	25	24	65
Gain net sur opérations de change	9 781	12 317	24 162
Total	9 806	12 341	24 228

Note 16: Revenus du portefeuille d'investissement.

Les revenus du portefeuille d'investissement ont totalisé un montant de 44 777 KDT au cours du 1er semestre de 2023 contre un montant de 42 476 KDT au cours du 1er semestre de 2022 et 86 233 KDT au cours de l'exercice 2022.

Désignation	Période du 01.01.2023 au 30.06.2023	Période du 01.01.2022 au 30.06.2022	Période du 01.01.2022 au 31.12.2022
Intérêts et revenus assimilés sur titres d'investissement	37 507	37 299	79 054
Dividendes et revenus assimilés sur titres de participation	3 233	2 073	3 930
Dividendes et revenus assimilés sur parts dans les entreprises liées	4 037	3 105	3 549
Total	44 777	42 476	86 233

Note 17 : Intérêts encourus et charges assimilées.

Les intérêts encourus et charges assimilées ont totalisé un montant de 191 172 KDT au cours du 1er semestre de 2023 contre un montant de 155 730 KDT au cours du 1er semestre de 2022 et 331 109 KDT au cours de l'exercice 2022.

Désignation	Période du 01.01.2023 au 30.06.2023	Période du 01.01.2022 au 30.06.2022	Période du 01.01.2022 au 31.12.2022
Intérêts encourus et charges assimilées	189 810	154 713	328 702
Opérations avec les établissements bancaires et financiers et BCT	15 341	13 007	28 979
Opérations avec la clientèle	155 236	120 974	256 995
Emprunts et ressources spéciales	19 233	20 732	42 728
Autres intérêts et charges	1 362	1 017	2 407
Total	191 172	155 730	331 109

Note 18 : Dotations aux provisions et résultat des corrections de valeurs sur créances, hors bilan & passif

Les dotations aux provisions et résultat des corrections de valeurs sur créances hors bilan et passif ont totalisé un montant de 33 845 KDT au cours du premier semestre 2023 contre un montant de 35 745 KDT au cours du premier semestre 2022 et 69 853 KDT au cours de l'exercice 2022 se détaillant ainsi:

Désignation	Période du	Période du	Période du
	01.01.2023 au 30.06.2023	01.01.2022 au 30.06.2022	01.01.2021 au 31.12.2021
Dotations aux provisions sur créances douteuses	23 347	34 044	51 551
Dotations aux provisions collectives Cir BCT 2023-02	2 246	5 790	19 072
Dotations aux provisions additionnelles sur créances Cir BCT 2013-21	16 850	5 222	12 708
Dotations aux provisions sur autres éléments d'actifs & autres risques et charges	1 867	704	9 858
Frais de recouvrement	975	4 106	4 978
Total dotations	45 286	49 866	98 167
Pertes sur créances	601	36	831
Radiation de créances	-	-	45 936
Total dotations & pertes et radiations sur créances	45 887	49 902	145 935
Reprises de provisions sur créances douteuses	(12 001)	(10 882)	(14 622)
Reprise de provision sur créances additionnelles Cir BCT 2013-21	-	-	(4 891)
Reprise de provision collectives Cir BCT 2023-02	-	-	(9 632)
Reprise de provisions sur autres éléments d'actifs & autres risques et charges	(40)	(3 275)	-
Reprise de provisions individuelles sur créances radiées	-	-	(35 386)
Reprise de provisions additionnelles sur créances radiées	-	-	(10 550)
Total Reprises	(12 041)	(14 157)	(75 081)
Total des reprises et des récupérations sur créances	(12 041)	(14 157)	(75 081)
Total	33 845	35 745	69 853

Note 19 : Dotations aux provisions et résultat des corrections de valeurs sur portefeuille d'investissement

Les dotations aux provisions et résultat des corrections de valeurs sur portefeuille d'investissement ont totalisé un montant de 5 288 KDT au cours du 1er semestre de 2023 contre un montant de 8 671 KDT au cours du 1er semestre de 2022 et 11 521 KDT au cours de l'exercice 2022 se détaillant ainsi:

Désignation	Période du	Période du	Période du
	01.01.2023 au 30.06.2023	01.01.2022 au 30.06.2022	01.01.2022 au 31.12.2022
Dotation aux provisions/portefeuille investissement	6 873	9 023	12 269
Reprises/provisions pour dépréciation de titres	(1 201)	(827)	(1 223)
Plus ou Moins-value sur cession de titres de participations	(384)	475	475
Total	5 288	8 671	11 521

Note 20 : Frais de Personnel

Les frais de personnel ont totalisé un montant de 65 785 KDT au cours du 1er semestre de 2023 contre un montant de 56 373 KDT au cours du 1er semestre de 2022 et 121 877 KDT au cours de l'exercice 2022.

Désignation	Période du	Période du	Période du
	01.01.2023 au 30.06.2023	01.01.2022 au 30.06.2022	01.01.2022 au 31.12.2022
Rémunération du personnel	51 362	44 556	96 053
Charges sociales	12 335	9 900	21 787

Autres charges liées au personnel	2 088	1 917	4 037
Total	65 785	56 373	121 877

Note 21 : Charges générales d'exploitation

Les charges générales d'exploitation ont totalisé un montant de 37 300 KDT au cours du 1er semestre de 2023 contre un montant de 34 984 KDT au cours du 1er semestre de 2022 et 76 550 KDT au cours de l'exercice 2022.

Désignation	Période du 01.01.2023 au 30.06.2023	Période du 01.01.2022 au 30.06.2022	Période du 01.01.2022 au 31.12.2022
Frais d'exploitation non bancaires	12 154	11 891	25 353
Autres charges d'exploitation	25 146	23 093	51 197
Total	37 300	34 984	76 550

Note 22: Liquidités et équivalents de liquidité

Les liquidités et équivalents de liquidités ont atteint au 30 JUIN 20223 un solde positif 312 872 de KDT contre 579 548 KDT au 30 JUIN 2022 et 257 629 au 31 décembre 2022 et se détaillant ainsi :

Désignation	30.06.2023	30.06.2022	31.12.2022
Avoirs en Caisses et Créances et dettes auprès des banques locales, BCT, CCP et TGT	80 761	686 107	85 899
Dépôts et avoirs auprès des correspondants étrangers	93 135	(24 143)	15 483
Soldes des emprunts et placements sur le marché monétaire et intérêts rattachés	138 976	(82 416)	156 248
Total	312 872	579 548	257 629

Note 23: Passifs éventuels

La banque a reçu, courant le mois de Mars 2023, une notification d'un contrôle fiscal approfondi portant sur les différents impôts et taxes au titre des exercices 2019 à 2020. Les procédures liées à ce contrôle étant toujours en cours, l'impact définitif ne peut être estimé de façon précise à la date de ces états financiers. La banque a constitué une provision forfaitaire pour couvrir ce risque.

Note 24: Evénements postérieurs à la date de clôture

Aucun événement significatif n'est parvenu postérieurement au 30/06/2023.

ARAB TUNISIAN BANK « ATB »
AVIS DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES
ETATS FINANCIERS INTERMEDIAIRES AU 30 JUIN 2023

Messieurs les actionnaires de l'Arab Tunisian Bank « ATB »

1. Introduction

En exécution du mandat de commissariat aux comptes qui nous a été confié par votre Assemblée Générale Ordinaire du 28 avril 2021 et en application des dispositions de l'article 21 bis de la loi n° 94-117 du 14 novembre 1994, portant réorganisation du marché financier, nous avons procédé à une revue limitée des états financiers intermédiaires de l'ATB arrêtés au 30 juin 2023 et faisant apparaître à cette date des capitaux propres positifs de 577 211 KDT, y compris un résultat bénéficiaire de 10 363 KDT.

Nous avons effectué l'examen limité du bilan de l'Arab Tunisian Bank « ATB », arrêté au 30 juin 2023, ainsi que du compte de résultat et de l'état des flux de trésorerie pour la période de six mois se terminant à cette date, des notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives.

La direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de cette information financière intermédiaire conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

Notre responsabilité est d'exprimer une conclusion sur cette information financière intermédiaire sur la base de notre examen limité.

2. Etendue de l'examen limité

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes de la profession applicables en Tunisie et relatives aux missions d'examen limité. Un examen limité d'états financiers intermédiaires consiste en des demandes d'informations, principalement auprès des personnes responsables des questions financières et comptables et dans la mise en œuvre de procédures analytiques et d'autres procédures d'examen limité. L'étendue d'un examen limité est substantiellement inférieure à celle d'un audit effectué selon les Normes ISA et, en conséquence, ne nous permet pas d'obtenir l'assurance que nous avons relevé tous les faits significatifs qu'un audit permettrait d'identifier. En conséquence, nous n'exprimons pas d'opinion d'audit.

3. Conclusion

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent à penser que les états financiers intermédiaires ci-joints ne donnent pas une image fidèle de la situation financière de l'Arab Tunisian Bank « ATB » au 30 juin 2023, ainsi que de sa performance financière et des flux de trésorerie pour la période de six mois se terminant à cette date, conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

4. Paragraphe d'observation

Nous attirons l'attention sur la note 23 « Passifs éventuels » qui décrit le fait que la banque a fait l'objet d'une vérification fiscale approfondie portant sur les différents impôts et taxes au titre de la période allant de 2019 à 2020. Les procédures liées à ce contrôle étant toujours en cours par les services compétents de l'administration fiscale, l'impact définitif ne peut être estimé de façon précise à la date du présent rapport. La banque a constitué une provision forfaitaire pour couvrir ce risque.

Notre opinion n'est pas modifiée à l'égard de ce point.

Tunis, le 04 Septembre 2023
Les commissaires aux comptes

**Cabinet MS Louzir – Membre de Deloitte Touche
Tohmatsu Limited**

Tarek SAHLI

**La Générale d'Audit et Conseil Membre de MGI
Worldwide**

Chiheb GHANMI

